

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240109_P_004
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec Clémence LE GALL pour la mise en place et l'animation de 8 séances d'art thérapie auprès des professionnels accueillis au Relai Petite Enfance.

N° 20240109_P_004

Le Président,

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

Clémence LE GALL
34 rue du professeur Calmette
42700 FIRMINY

Pour 8 interventions du mois de janvier au mois de juin 2024 au sein du Relai Petite Enfance à raison de 4 séances sur la commune d'Aurec sur Loire et 4 séances sur la Commune de Saint Didier en Velay en faveur des professionnels accueillis au Relai Petite Enfance.

Durée : 8 séances d'1h15

Date : de Janvier à Juin 2024

Lieu : Relai Petite Enfance d'Aurec sur Loire et Saint Didier en Velay

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Montant : 70€ TTC par heure
Soit 700€ TTC pour les 8 séances

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 9 janvier 2024

Le Président,

Frédéric GIRONDE



AR Prefecture

043-244301131-20240109-20240109_P_004-AU
Reçu le 16/01/2024